

# CONSOLIDER LES PASSERELLES DE L'EMPLOI

par Vincent Berthet \*

La France, et l'Europe, peuvent financer l'entretien de leurs pauvres. Elles peuvent continuer à décider que le travail est un privilège. Et pourtant, ni les personnes ni la société ne se construisent sans reconnaître à tous une place dans l'échange collectif, dont le travail est, sans doute pour longtemps encore, une composante essentielle (1). Le pain reçu n'est pas le pain gagné. Partout surgit ce même appel : l'apartheid tranquille qui s'instaure entre les citoyens de la société mondialisée et ceux qui seraient assignés à vivre d'une solidarité nationale, matériellement nanti mais sans prise sur les pauvretés d'être, n'est qu'une parodie d'humanité.

Maraîchage collectif, métiers du bâtiment et de la propreté, ménage à domicile, restauration... C'est dans cette problématique de la dignité de tous et de l'entretien des liens sociaux que s'enracinent, avec une grande inventivité, les actions et les Structures créées pour l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Economie & Humanisme s'y est intéressée (et attachée, pourquoi le nier ?) depuis de nombreuses années. Leurs réussites, leurs limites et leurs échecs, leur obstination à durer, « parce que l'insertion n'existe pas en kit », malgré des moyens financiers précaires, leur volonté, malheureusement non permanente, de prendre une place dans un mouvement de changement social plus large... méritent une grande attention (2). Cette appellation d'IAE, en particulier dans le dossier qui s'ouvre ici, doit être comprise comme toute forme d'accompagnement vers l'intégration sociale basée sur une activité productive et comprenant une composante de formation-qualification, et non seulement comme ce qui correspond strictement aux types de structures désignées comme d'« IAE » par la loi française. C'est de promotion et de développement humains qu'il s'agit, dans ces structures qui sont autant de cas d'éthique économique appliquée.

Cette publication est élaborée et diffusée avec cinq partenaires divers (3), tous concernés par la promotion du droit à l'emploi comme vecteur d'intégration sociale. Elle est destinée à être un outil de réflexion critique, de prise de recul, de mise en débat, au sujet des finalités et pratiques d'IAE, pour les acteurs et les partenaires directs de ces structures et pour un public plus large intéressé par la lutte contre l'exclusion, la place du travail dans les sociétés européennes, les politiques de l'emploi. D'où une mise en relief des interpellations adressées par l'IAE à la société et notamment à ses rouages économiques et politiques : questions aux politiques européennes, nationales, territoriales de l'emploi, questions aux fonctionnements entrepreneuriaux (secteur public compris), et au monde du travail en général, sur leurs capacités d'intégration dans la société (4)...

\* Directeur de la revue *Economie & Humanisme*

(1) La montée du chômage depuis les années 1975 reflète l'attrait pour le travail plus encore que la crise économique. Le travail a été en quelque sorte victime de son succès. Sur la situation de l'emploi lire l'article de **Denis Clerc**.

(2) Voir les articles de la première partie du dossier.

(3) Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réadaptation Sociale (FNARS), Sud-Ardèche-Insertion, Institut Régional Universitaire Polytechnique (IRUP), Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Territoire-de-Belfort, Fédération des Associations Intermédiaires du Rhône (ADAI 69).

(4) Cf. la deuxième partie du dossier.